Bohnenkamp
Moving Professionals

26.04.2025

PNEUS

Groupe de produits	Pneus
Numéro d'article	19800096
Taille de pneu valide	4.50 - 10
LI / SI / PR	76 N, 6 PR
TL/TT	TL
Marque	Starco
Profil	ST-5000

Indications et caractéristiques

- Le pneu Starco ST-5000 est un pneu pour remorques de voiture et caravanes
- Ce pneu représente une synthèse optimale entre traction, confort de conduite et longévité
- Le nouveau composé de caoutchouc garantit une performance kilométrique élevée et une faible résistance au roulement

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.

Bohnenkamp
Moving Professionals

26.04.2025

Informations techniques

Numéro d'article	19800096
EAN	5707562375793
Taille de pneu valide	4.50 - 10
LI / SI / PR	76 N, 6 PR
TL/TT	TL
Marque	Starco
Profil	ST-5000
M+S	M+S
Antistatique	non
Couleur du pneu	Noir
Numéro du règlement ECE	ECE 54
Nettogewicht [kg] (gültig)	3,39
Taille de jante recommandée	3.50B
Pression maximale de l'air [bar]	4,25
Largeur du pneu [mm]	128
Diamètre extérieur du pneu [mm]	490
Stat. Rayon (SLR) [mm]	222
Circonférence de roulement [mm]	1493
Profondeur du profil [mm]	5,2
E-Ready	non

Capacités de charge

Indice	Capacité de charge [kg]	Vitesse [km/h]	Position des essieux	Pression [bar]	Indice de charge
76 N	400	140		4,25	

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.